

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION AUPRES DU CNPE DE DAMPIERRE-EN-BURLY

Réunion de bureau du 28 septembre 2020

Compte-rendu

Présents :

Membres bureau CLI

André COPIN - Alain FOURCAULT - Gérard MAHAUD - Michel TINDILLERE

EDF

Antoine GUILLAUMONT – Sébastien MIOSSEC – Esther VOLOZAN

Secrétaire

Maud MICHEL

Absents / excusés :

Claude BOISSAY - Cédric OULES

En préambule à la réunion, un tour de table est réalisé afin de présenter les membres du bureau aux nouveaux représentants d'EDF.

1. Retour d'expérience et point de situation sanitaire COVID

✓ Du côté des CLI :

Lors d'une réunion en visioconférence au mois de juin avec les chargés de mission des CLI, il est apparu que la plupart des CLI ont annulé leurs séances plénières du printemps du fait de la crise COVID. Certaines ont maintenu des ateliers voire des réunions plénières en visioconférence.

La CLI de Dampierre n'est donc pas isolée dans sa décision de ne pas maintenir la réunion de bureau prévue en mai et la séance plénière prévue en juin.

✓ Du côté d'EDF :

EDF a mis en place une organisation de gestion de la crise sanitaire dès le mois de mars. Cette organisation perdure depuis cette date, sans changement de posture à la rentrée de septembre : le port du masque est obligatoire depuis le mois de mars dans tous les espaces, sauf pour les personnes seules dans un bureau ou si le port du masque présente plus de risques que d'avantages dans certaines conditions très limitées (zones où il fait très chaud notamment).

Le télétravail a été très largement mis en œuvre parmi les salariés d'EDF en mars-avril. Depuis septembre, il est moins utilisé afin de maintenir un effectif nominal sur le site.

La crise COVID a eu un impact sur l'activité industrielle, avec une baisse de 15-20% de la consommation électrique, moins de relations avec les partenaires industriels, moins de personnels présents sur site.

Le programme industriel 2020 a été revu du fait de la crise :

- arrêt prolongé de la tranche 4 (visite partielle) ;
- arrêt du réacteur de la tranche 1 pendant plusieurs mois pour économie de combustible. Le redémarrage est prévu le 5 octobre, l'objectif étant de pouvoir produire suffisamment d'électricité pendant la période hivernale ;
- suppression de l'arrêt prévu sur la tranche 1 (arrêt pour simple rechargement).

En revanche, les investigations pour la recherche d'une ressource d'eau d'ultime secours ont été poursuivies : les forages ont été réalisés, ils ont mis en évidence des débits satisfaisants dans la zone forée.

Pas de changement non plus dans le planning de la VD4 : le démarrage de la première VD est toujours prévu pour le 18 juin 2021 (tranche 1).

Concernant l'impact du COVID sur les ressources humaines, EDF compte actuellement 2 salariés testés positifs au COVID parmi son personnel. Ils sont confinés chez eux.

5 cas positifs ont également été relevés parmi les salariés d'un des sous-traitants d'EDF début septembre. 90 personnes de cette société ont alors été testées.

Les mesures de vigilance sur site sont rappelées en permanence, avec une alerte particulière lors des moments de repas, pause cigarette, etc...

Par ailleurs, le nombre de réunions a été limité, ainsi que le nombre de personnes par réunion. Du gel hydroalcoolique est disponible sur site.

Beaucoup de salariés sont en confinement temporaire à domicile, étant cas contact à risque élevé de contamination.

2. Points d'actualité CNPE

Au 28 septembre 2020 :

Tranche 1 : en arrêt pour économie de combustible - redémarrage prévu le 5 octobre

Tranche 2 : a été recouplée le 16 septembre

Tranche 3 : en arrêt pour simple rechargement

Tranche 4 : en puissance

EDF n'a pas rencontré de difficulté cet été du fait de la canicule : pas de problème lié au débit de la Loire malgré un débit très bas, pas de problème lié à la température de l'eau. La centrale de Dampierre n'a pas été contrainte à une réduction de puissance liée à la canicule du mois d'août.

✓ *Événement significatif pour la sûreté (ESS) de niveau 1 déclaré le 22 septembre 2020 (cf. annexe) :*

Au cours d'une maintenance programmée du diesel de secours de la tranche 3, une fuite de liquide de refroidissement a été détectée lors du démontage.

Cette fuite, due à une fissure, existait depuis plusieurs années mais n'avait pas été détectée car le débit de fuite était très faible et visible uniquement lorsque le diesel était mis en fonctionnement (soit lors des essais ponctuels de fonctionnement).

Cette fuite aurait pu rendre le diesel indisponible au bout d'un certain temps de fonctionnement, d'où la déclaration en niveau 1.

Depuis la découverte de la fuite, le changement du chapeau de cylindre a été effectué.

3. Préparation de la prochaine réunion plénière de la CLI

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, il est décidé d'annuler la réunion publique initialement prévue le 5 octobre 2020.

Se pose alors la question d'organiser une réunion plénière, ouverte uniquement aux membres de la CLI, ou d'attendre une amélioration de la situation sanitaire pour prévoir à nouveau des réunions plénières.

Gérard Mahaud rappelle que de nouveaux élus ont été nommés pour représenter leur commune à la CLI, à la suite des élections municipales, et qu'il est délicat dans ces conditions d'annuler la plénière d'automne au risque de les faire attendre trop longtemps avant de les réunir.

Le bureau décide de maintenir une séance plénière à l'automne mais sans public, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

La date de cette réunion est fixée au **mercredi 4 novembre après-midi** (de 14h30 à 16h30), à l'auditorium de Dampierre-en-Burly (réservation de l'auditorium faite par Maud Michel à l'issue de la réunion).

L'ordre du jour de cette plénière est prévu comme suit :

- Actualités du CNPE de Dampierre, intégrant notamment :
 - o la gestion de la crise COVID
 - o la mise en œuvre des forages pour la recherche d'eau d'ultime secours
 - o la VD4 à venir→ EDF – 60 mn (avec les questions)
- Point ASN sur la gestion de la crise COVID (REX) → ASN – 15 mn
- Présentation de la CLI (pour les nouveaux élus) → CLI – 15 mn
- Questions diverses → 30 mn

Suite à la remarque de Gérard Mahaud sur le manque de temps récurrent pour répondre aux questions diverses, il est décidé de prévoir un temps de 30 mn à la fin de la séance pour aborder les questions diverses des membres de la CLI.

Il sera rappelé aux membres, lors de l'envoi de l'invitation, de faire parvenir leurs questions suffisamment en amont afin d'avoir le temps de préparer les réponses, et que les questions non posées en amont ne seront traitées qu'exceptionnellement et sous réserve du temps restant pour y répondre.

Il est convenu que les questions posées feront l'objet d'une analyse par le bureau en amont de la séance plénière. Cette analyse pourra se faire soit par échange de mails, soit en réunion audio, soit le matin de la réunion plénière (les membres du bureau peuvent arriver plus tôt pour étudier les questions posées).

André Copin propose de solliciter de la part des différents collèges une liste des questions de fond que se posent chacun d'entre eux. A partir de cette liste, le Bureau serait en mesure de préparer l'ordre du jour, d'une façon plus objective en fonction des questionnements prioritaires des différents collèges, en laissant une durée limitée pour les questions de dernières minutes.

Compte tenu de l'annulation de la réunion publique, Gérard Mahaud propose d'envoyer une information aux médias en expliquant les raisons de cette annulation. Il a fait parvenir aux membres du bureau une proposition de note à publier à cette occasion.

Certaines affirmations de ce projet de note sont discutées au sein du bureau, et notamment l'affirmation de la fermeture à venir de 2 réacteurs de la centrale de Dampierre.

Sébastien Miossec indique que la PPE ne précise pas quels réacteurs seront fermés d'ici à 2035. Le choix définitif des réacteurs à fermer sera connu 3 ans avant leur arrêt, soit en 2025 au plus tôt (le prochain arrêt de réacteurs étant prévu en 2028).

Gérard Mahaud rappelle que la CLI est indépendante d'EDF, et que sa communication lui est propre et doit être détachée de celle d'EDF. Il considère qu'il est dans l'intérêt de la CLI, mais également EDF, d'être transparente envers le public.

Les autres membres de la CLI estiment que la CLI ne peut pas s'exprimer sur quelque chose qu'elle ne sait pas, et qu'il convient d'être prudent sur les informations qu'elle communique.

Alain Fourcault propose plutôt de faire un communiqué ou un dossier de presse à l'issue de la réunion plénière en indiquant ce qui a été présenté, les thèmes abordés, les questions posées...

Il propose de publier sur le site Internet de la CLI, en amont de la réunion plénière, une information sur la tenue de cette plénière hors public, en expliquant les raisons de l'annulation de la réunion publique.

Il est également envisagé d'inviter la presse à la réunion plénière, afin qu'un relai presse soit fait à l'issue.

Concernant les échanges autour de la communication des travaux et d'éventuelles interrogations de la CLI, André Copin suggère de rédiger une lettre périodique de la CLI (à une périodicité à définir : semestrielle, annuelle...), à diffuser largement auprès du public des communes concernées par le PPI. La synthèse préparée par Gérard Mahaud pourrait ainsi faire partie du contenu d'une lettre d'information.

4. Renouvellement de la composition de la CLI (membres élus) suite aux élections municipales

Un courrier à l'attention des communes membres de la CLI a été préparé, afin de leur demander de se positionner sur leur souhait d'être représentées individuellement à la CLI ou collectivement par le biais de la Communauté de Communes à laquelle elles appartiennent.

Ce courrier va être envoyé rapidement aux communes. Une fois l'ensemble des réponses obtenues, et selon le nombre final de représentants dans le collège des élus (en fonction du choix des communes), la CLI sera peut-être amenée à rechercher des représentants supplémentaires pour les collèges des syndicats et des associations si le nombre de représentants de ces collèges représentait moins de 10% du nombre total de membres de la CLI (le collège des experts étant suffisamment fourni, il est peu probable que la CLI doive rechercher des représentants supplémentaires pour ce collège).

Une fois l'ensemble des membres désignés, un nouvel arrêté de nomination des membres devra être pris.

Il conviendra également de revoir la composition du bureau, afin de trouver de nouveaux représentants pour le collège des élus. Par ailleurs, le collège des experts disposant désormais de 2 représentants au bureau (André Copin et Michel Tindillère) et par souci d'équité, il conviendra de proposer d'intégrer un 2^e représentant des associations au sein du bureau. Il sera en revanche plus délicat d'intégrer un 2^e représentant des syndicats, ceux-ci s'étant montrés peu motivés pour nommer un premier représentant au bureau.

Par ailleurs, l'ANCCLI a édité un guide de présentation des CLI et a livré aux CLI des masques en tissu avec le logo de l'ANCCLI. Ce guide et ces masques seront envoyés à l'ensemble des membres de la CLI lorsque la fiche du guide ANCCLI dédiée à la CLI de Dampierre aura été livrée.

5. Retour sur le séminaire ANCCLI / IRSN du 23 juin 2020 sur les ESS

Maud Michel et Gérard Mahaud ont participé, le 23 juin dernier, à une visioconférence organisée par l'ANCCLI et l'IRSN sur les événements significatifs de sûreté (ESS).

D'une manière générale, les CLI considèrent que les éléments transmis par EDF sur les ESS manquent de clarté et ne sont pas assez détaillés. Elles regrettent que leur soient transmises les mêmes informations qu'au « grand public » et aimeraient disposer de davantage de détails sur les circonstances et le suivi de ces événements.

Par ailleurs, les CLI regrettent de ne pas avoir accès à la réponse faite par EDF aux lettres de suite de l'ASN.

Pour sa part, Gérard Mahaud trouve dommage que les ESS présentés en séance plénière de la CLI ne fassent pas l'objet d'un suivi lors des séances suivantes.

Il fait remarquer que certaines CLI ont constitué une commission ou un groupe de travail spécifiquement dédié à l'analyse des ESS.

André Copin rappelle que les membres de la CLI sont informés chaque mois des ESS survenus grâce à la lettre d'information « Actualités Environnement » du CNPE : dans ce document, chacun peut retrouver une analyse détaillée des ESS déclarés au cours du mois, ceci en parfaite transparence.

Gérard Mahaud propose que le bureau de la CLI demande à EDF de présenter en réunion de bureau et/ou en plénière la façon dont ils analysent et traitent les ESS et notamment les facteurs humains intervenant dans ces événements. Il propose également de demander à disposer de documents plus complets que ce qui est envoyé au grand public : ces documents existent déjà en interne à EDF mais la CLI n'y a pas accès.

Il rappelle que la CLI se doit d'être transparente envers le public et objective vis-à-vis d'EDF.

André Copin propose plutôt de demander à EDF de préciser davantage, lors de la présentation des ESS en réunion de bureau, le contenu des échanges avec l'ASN et les suites données, sans forcément réclamer des documents plus complets. Il propose également de mettre à l'ordre du jour d'une des prochaines réunions de la CLI le thème « ESS », avec une présentation par l'exploitant des différents processus mis en œuvre pour le traitement des ESS et une présentation par l'ASN de son organisation pour l'analyse des ESS.

Il est convenu de rediscuter de ce point en réunion de bureau avec EDF.

6. Points divers

✓ Groupe permanent « Post-accident » de l'ANCCLI

Maud Michel et André Copin se sont portés volontaires pour participer à un groupe de travail dédié aux mesures « post-accident » qui se déroulera sur une demi-journée sous la forme d'un exercice de crise regroupant les CLI d'un même bassin (Val de Loire pour la CLI de Dampierre) et animée par un organisme spécialisé dans la gestion de crise.

L'objectif de cet atelier est de réfléchir à plusieurs CLI sur les modalités de mise en œuvre de la gestion post-accidentelle sur un bassin présentant des problématiques similaires.

La date de ce groupe de travail n'a pas encore été arrêtée.

✓ *2^e séminaire des Présidents de CLI (ANCCLI)*

Le 2^e séminaire des Présidents de CLI, organisé par l'ANNCLI, se tiendra entre octobre et décembre 2020 en 3 temps :

- une réunion de lancement en visioconférence le 9 octobre
- 3 ateliers en visioconférence les 19 et 20 novembre
- une réunion de restitution en visioconférence le 4 décembre

Alain Fourcault ne participera pas aux réunions en visioconférence, car le logiciel Teams ne fonctionne pas très bien chez lui et les échanges sont difficiles à suivre.

Ces réunions étant également ouvertes aux chargés de mission des CLI, Maud Michel essaiera de participer au moins à la réunion de restitution en décembre.

Prochaine réunion plénière de la CLI :

**Le mercredi 04 novembre 2020 de 14h30 à 16h30
à l'auditorium de Dampierre-en-Burly**

ESS de niveau 1 – Site Internet d'EDF

Détection tardive de l'indisponibilité d'un des deux groupes électrogènes de secours de l'unité de production n°3

Publié le 24/09/2020

Le 4 septembre 2020, l'unité de production n°3 de la centrale de Dampierre-en-Burly est en fonctionnement. L'un des deux groupes électrogènes* de secours est en cours de requalification après une visite technique.

Le niveau de liquide de refroidissement relevé est alors inférieur aux valeurs de références. Après contrôle, un défaut d'étanchéité sur le circuit de refroidissement est détecté au niveau d'un cylindre du moteur. Pour procéder à la remise en conformité, conformément aux spécifications techniques d'exploitation, l'unité de production n°3 est mise à l'arrêt le 6 septembre 2020.

La réparation est achevée le 12 septembre 2020 et le groupe électrogène de secours est requalifié.

Les analyses approfondies montrent que depuis 2017, date à laquelle les premiers appoints en liquide de refroidissement ont été réalisés, ce groupe électrogène de secours aurait potentiellement pu ne pas être en mesure d'assurer pleinement ses fonctions d'alimentation en cas de sollicitation prolongée.

Cet événement n'a eu aucun impact sur la sûreté des installations ou l'environnement, d'autres sources d'alimentation électriques de secours étant toujours disponibles**. En raison du caractère tardif de la détection de l'indisponibilité du groupe électrogène de secours, il a été déclaré le 22 septembre 2020 par la direction de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly à l'ASN, comme événement significatif sûreté de niveau 1 sur l'échelle INES, échelle internationale de classement des événements nucléaires qui en compte 7.

** Chaque centrale nucléaire est équipée de deux groupes électrogènes de secours à moteur diesel. En cas de perte des deux sources électriques externes, ces groupes permettent d'alimenter en électricité et assurer le fonctionnement des systèmes de sauvegarde qui seraient mis en œuvre en cas d'accident. Ces groupes sont redondants, situés sur deux voies indépendantes (A et B) séparées physiquement l'une de l'autre. En cas d'accident, un seul groupe électrogène est suffisant pour assurer l'alimentation des matériels de sauvegarde du réacteur.*

***Chaque unité de production dispose ainsi de 4 alimentations électriques pour garantir le maintien des fonctions de sûreté du réacteur.*